



# INFO Déménagement

Service d'hospitalisation de dermatologie  
Du 1<sup>er</sup> au 31 août 2014

*« Améliorer nos conditions d'accueil pour les patients  
et de travail pour les personnels »*

Le service d'hospitalisation de dermatologie va bénéficier de travaux de rénovation.

Pour ce faire, à partir du 1<sup>er</sup> août 2014 et pour une durée d'un mois, 10 lits d'hospitalisation seront déménagés dans l'actuel service d'urologie situé au Nouvel Hôpital Civil (niveau 3. Asc. C). Ainsi, la prise en charge des patients reste assurée.

Pour toute question :

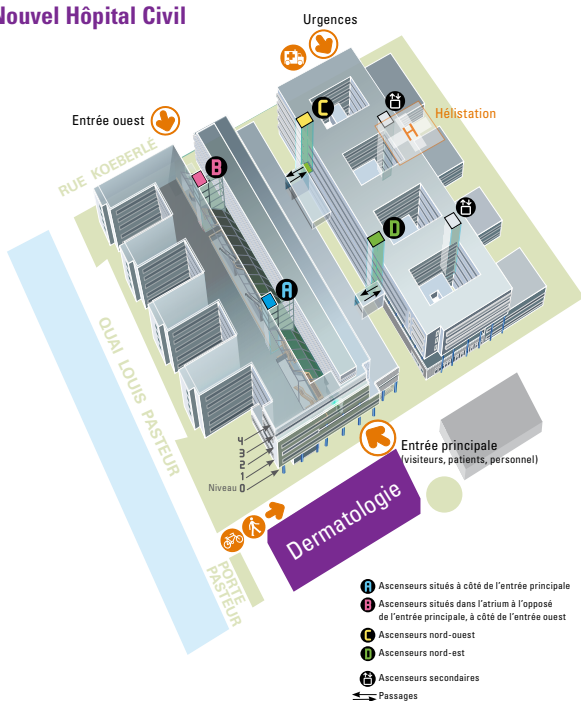
**03 88 11 66 27**

[www.chru-strasbourg.fr](http://www.chru-strasbourg.fr)



# COMMENT VOUS RENDRE dans le service d'hospitalisation de dermatologie ?

## Nouvel Hôpital Civil



## Nouvel Hôpital Civil Plan du niveau 3

## Dermatologie Niveau 3, ascenseur C du 1<sup>er</sup> au 31 août 2014

